

Edito

Comme vous avez pu nous lire ces derniers temps vous avez appris que le grand Dijon renouvellera le contrat qui lie Keolis Dijon et la communauté d'agglomération. Cela s'appelle la Délégation de Service Public (DSP). Celle-ci s'arrête au 31 décembre 2016 et sera renouvelé pour 5 ans apparemment jusque fin 2021.

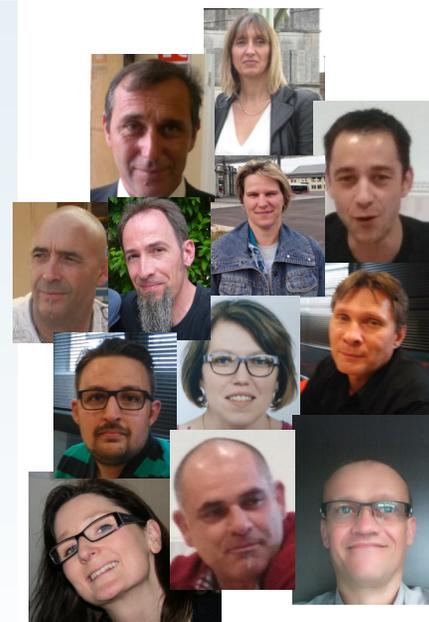


Actuellement deux acteurs majeurs sont sur les rangs pour obtenir ce nouveau contrat. Il est évident que chacun des deux (Keolis et Transdev) va déborder d'imagination pour réussir à être le gérant de cette entreprise qu'est « DIVIA » qui rapporte suffisamment au groupe Keolis.

Ce qui nous importe nous salariés de cette entreprise c'est qu'elle soit prospère et que le fruit du travail effectué soit remis aussi aux salariés et non systématiquement aux actionnaires des groupes qui s'engraissent sur le travail des autres.

C'est pour cela que le syndicat CFDT fait un maximum pour que les acquis sociaux soit préservés et qu'en fonction du contexte actuel du travail en France chacun puisse s'y retrouver sans que nos conditions de travail soit dégradés.

Malgré les 720 salariés de cette entreprise très convoitée et malgré les dotations en baisse de la communauté d'agglomération, chacun des groupes essaie de se l'arracher. Qui plus est les résultats sont encore en forte hausse. (A grand renforts d'écran d'information)



NAO

Les négociations annuelles obligatoires vont commencer avec la direction le 26 février et nous vous présentons les points que nous allons aborder avec les diverses demandes que nous proposons à la direction, certaines plus difficiles que d'autres à faire admettre à la direction.



Comme d'habitude il va falloir fortement batailler au vu de plusieurs points tant positifs que négatifs pour cette négociation.

- * Le CICE (crédit -impôt -compétitivité-emploi) Qui devrait être redistribué à keolis Dijon.+++++
- * Taux d'inflation nul en 2015-----
- * Cout du gasoil en baisse+++++
- * Très bon résultats en 2015 avec hausse de la clientèle+++++
- * Situation économique du pays -----

Voilà les points principaux que nous allons demander :

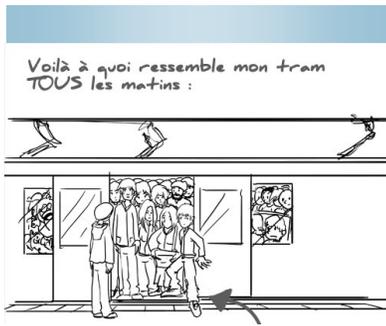
- * Augmentation du point indice.
- * Prime de présentéisme.
- * Augmentation de la prime Vacances en 2016.
- * Travail sur les roulements R45.
- * Revoir l'accord senior.
- * Demande de création de roulements « Matin » et « Après-midi ».
- * Création d'un véritable Compte épargne temps (C.E.T.).
- * Demandes de nouveaux paliers d'ancienneté.
- * Primes et coefficients maîtrise : demandes diverses.
- * Primes et coefficients AVSR : demandes diverses.
- * Déroulements de carrière.

Dans ce numéro

Edito	1
NAO	1
Traminots donne nous ton avis : Rétrovision	2
Défense syndicale	2
Ligne de bus : temps de parcours et... : Complainte du conducteur	2
Sujet important évoqué en CE DP de janvier 2016 : Qui conduira ton tram!!!!!!	3
Un mois, un service, un métier : Le service RH	3
Enquête : vie au travail	4
La blague du mois	4
Croisés du mois	4

Points de vue

- 2016 année de transition, gardons le cap.
- Chers lecteurs ne pas se faire embourber par certains dis-



Traminots donne nous ton avis : Rétrovision.

Depuis plusieurs mois, nous demandons à la direction de régler à nouveau les caméras qui servent à voir la fermeture des portes.

En effet, suite à des dysfonctionnements relatés par des clients qui se seraient coincés dans les portes arrières, la direction a fait bouger l'angle de vision de ces dites caméras.

A maintes reprises la direction nous a refusé ces anciens réglages et nous ne comprenons pas pourquoi ils refusent cela.

Donnez votre avis en laissant un document dans notre boîte aux lettres syndicale. Ou en écrivant un mail à equipecfdt@cfdtdivia.net



« Défense syndicale : soutien financier en cas de perte de permis..... »

Ligne de bus : temps de parcours et....

Complainte du Conducteur

Oh toi, humble conducteur
Qui chaque jour avec douleur
Essaie de tenir des temps de parcours
Qui sont de plus en plus court.

Sache que ton rôle journalier
Est entendu par la CFDT
Nous restons présent pour toi
Et ce sujet reste un de nos combats.

Cependant notre grande direction
Amoureuse de bénéfice toujours en augmentation
Tire la corde de notre patience
Quitte à oublier les limites de la prudence

Mais n'oublie pas, collègues conducteurs
Que quelque soit l'heure
L'important dans ton travail reste ton bonne humeur
Et que ce combat ne nous fait pas peur

Nous irons toujours face à la direction
Pour leur rappeler tes motivations
Et finir avec nos négociations
Par trouver des solutions.

M.M.



Défense syndicale

Chaque salariés lors de sa carrière a eu des hauts des bas et a pu commettre parfois des erreurs au travail. Chacun a pu voir en un syndicat comme la CFDT un défenseur syndical efficace pour ce qu'il a en son sein une volonté forte d'aider le salarié en plein désarroi.

Comme nous avons pu le démontrer à maintes reprises, tous les salariés qu'ils soient syndiqués ou non seront défendus par notre section syndical. Au final, la seule différence qu'il y aura et elle reste de taille parfois est en cas de gros désaccord. Si le délégué ou le défenseur syndical ne peut résoudre le problème en interne et qu'il faille passer par les tribunaux (ce qui nous arrive parfois), il n'y aura pas d'avocat payé par la CFDT.

ÊTRE Syndiqué c'est :

C'EST BENEFICIER,

De la **DEFENSE PENALE** pour tout adhérent, indispensable en cas de retrait de Permis et/ou de perte de salaire.

D'une **ASSISTANCE JURIDIQUE** en cas d'agression.

D'un soutien financier avec la **CNAS** (Caisse Nationale d'Action Syndicale) en cas de grève, d'action en justice.

D'un soutien financier en cas de **PERTE DE TON PERMIS** (hors problème Alcool). Un de vos collègues a perdu son permis pour 4 mois et grâce à son adhésion même récente n'a pas perdu de salaire et a pour l'instant pu réintégrer l'entreprise.

De l'**INFORMATION** avec:

les **Bulletins d'information** ou tract envoyées par e-mail ou distribué par des militants.

CFDT Transports urbains (spécifique à votre métier sur les réseaux urbains français) : 4 numéros par an.

CFDT magazine : 10 numéros par an.

Des **SITES INTERNET** pour s'informer, comprendre, proposer et suivre les propositions CFDT :
D'entreprise : (www.cfdtdivia.net). Email : equipecfdt@cfdtdivia.net

Fédéral : (www.cfdt-sntu.org)

Confédéral : (www.cfdt.fr).

D'un **DEFENSEUR SYNDICAL** compétent, voire un avocat, pour toute action juridique en cas de litige avec l'employeur devant les tribunaux.

Du soutien et de l'assistance des **ELUS CFDT** pour faire valoir tes droits.

D'une **PERMANENCE** pour te recevoir et t'écouter, te conseiller au **local syndical**.

D'une **REDUCTION de 66%** du montant de la cotisation sur tes impôts (crédits d'impôts sauf frais réel).





Non aux ingénieurs dans nos trams, chacun à sa place.

Sujet important évoqué en CE ou DP de janvier 2016

Des Etudiants à la place de conducteur « TRAM » qu'en pensez vous?

La direction nous a présenté un projet sur le principe de **faire conduire au tram des étudiants de grandes écoles** qui seraient choisis sur les mêmes critères que les conducteurs. Dans un premier temps, nous félicitons l'entreprise en remerciant de la qualité des personnels qu'ils veulent embaucher (Ils nous comparent à des étudiants en mode ingénieur ou d'autres grandes écoles). Dans un second temps, ils nous présentent ce projet sous des principes très alléchants pour faire passer la pilule :

- * Ils pourraient travailler les vacances scolaires.
- * De plus il y aurait moins de samedi à travailler.
- * Plus de vacances à accorder aux agents.

Pour nous c'est très difficile à admettre pour plusieurs raisons exposés ci-dessous : Qui dit 3 à 6 étudiants veut dire moins d'embauche.

- * Qui dit moins d'embauche, dit des agents en R45 restant encore plus longtemps dans ce type de roulements.
- * Certains agents attendent chez nous pour pouvoir passer des tests « Tram » afin d'y rentrer dès que possible et cela empêchera ce type d'avancement.
- * Ne parlons pas des salaires qui, évidemment seront différents.
- * On demande à un agent de conduite Tram d'être en possession du permis D, le seront-ils (la seule chose est de nous dire qu'ils auront le permis B).

Que cherche la direction en embauchant des personnels en type CDD ou intérim qui auront des contrats très souples? une idée qui a été révélé par le **MEDEF** qui souhaite évidemment détricoter tout les acquis sociaux des entreprises depuis 1999 (35h, contrats précaires,....).

Etes-vous prêts à aller au clash et refuser ce type de personnel, car la direction risque d'aller au forçage si les grandes écoles sont d'accord avec de type de principe.

Faites le nous Savoir en mail : equipecdfdt@cfdddivia.net

Lyon, Angers, Orléans, Lille et maintenant Dijon, NON, nous souhaitons de vrais embauches et non des ersatz de conducteurs tramway, prêts à nous remplacer au moindre problème dans l'entreprise qui dit souplesse dit.....

Aidez les salariés qui ont des contrats annualisés : **OUI Faites de vrais embauches.**

Un mois, un service, un métier.

Le service RH

Le service ressources humaines de Keolis Dijon se compose de 10 personnes (service au féminin en quasi majorité). 6 salariés Keolis Dijon, 3 salariés Keolis, 1 contrat pro. Les bureaux se situent au 1er étage du bâtiment administratif, dans l'angle opposé à l'accueil des visiteurs. Leurs fonctions sont :

- La formation.
- Le recrutement. et l'intégration
- La paie.
- La gestion du personnel.
- La gestion sociale :
Climat, droit, conflit et dialogue social
- L'Evaluation de la performance
- La santé au travail avec son infirmerie d'entreprise.
- De multiples tâches en relation avec tout les services de l'entreprise.

La Gestion des ressources humaines s'emploie donc au quotidien dans l'entreprise sur 4 grands champs d'action :

- **Le recrutement** : des salariés Afin de faire concorder les besoins en compétences dans l'entreprise avec les talents individuels, les ressources humaines doivent parfaitement cibler leurs besoins présents mais aussi les facilités qu'aura chaque personnel recruté à s'adapter aux besoins futurs de l'entreprise.
- **La rémunération du personnel** : La GRH englobe tant le service paie que la motivation par le salaire. Il doit être le juste équilibre entre le coût engendré pour l'entreprise et la motivation nécessaire au salarié.
- **La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences** : Véritable point stratégique au cœur de l'entreprise, la GRH doit prévoir et adapter le capital Humain selon les besoins de l'entreprise afin de la rendre performante et réactive dans son environnement toujours plus fluctuant et instable.
- **L'amélioration des conditions de travail** : La fonction ressources humaines va au-delà de la simple prévention de l'absentéisme due aux accidents et maladies pour améliorer la productivité et la performance de l'entreprise en prenant en compte la psychologie, de par la prise en compte de la motivation et du stress de son capital humain.



Enquête vie au travail

Blague du mois

-Pingouins dans les champs, Hiver méchant.

La section CFDT en appui avec tout ses adhérents va diligenter au sein de l'entreprise une enquête sur la vie au travail.

Nous allons vous distribuer dans les semaines qui viennent des documents papier en format 4 pages concernant votre vie au travail et ce que vous en ressentez au jour le jour sur votre santé.

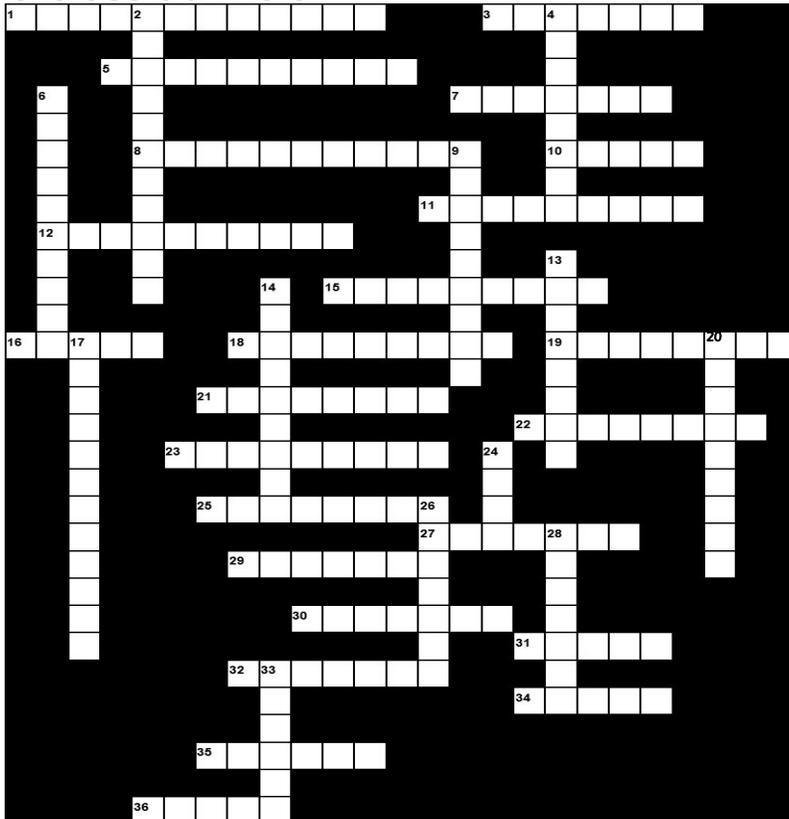
La section SNTU/CFDT est à votre écoute

- ◇ Une démarche maîtrisée et professionnelle.
- ◇ La volonté d'être à votre écoute et d'échanger.
- ◇ La garantie du respect de l'anonymat .
- ◇ Un engagement sur les dates de restitution et la déclinaison d'actions appropriées .

Nous vous expliquerons dans le prochain bulletin notre façon d'agir et comment nous ferons cette enquête.



Croisés du mois



Horizontal

- 1 Tractations annuelles
- 3 Où l'on répare nos bus
- 5 Tu viens souvent y travailler
- 7 Période de sept jours
- 8 Nombre multiplicateur
- 10 Série de phénomènes se déroulant à périodicité régulière
Mouvement répété d'un objet contre un autre, par extension temps entre deux terminus
- 11 Contient une pointe et un talon
- 15 Transporte de l'électricité à courant continu
- 16 Se détériore en roulant
- 18 Qualité de ce qui est incertain, instable
voir fragile
- 19 Ensembles de processus ordonnés pour parvenir à un résultat
- 21 Organisation de la production
- 22 Organisation ouvrière
- 23 Anciens oblitérateurs
Engagements mutuels écrit de deux ou plusieurs personnes
- 27 Véhicule de transport urbain
- 29 Tu l'effectue quand tu n'es pas en repos
- 30 Prise en charge
- 31 Equivaut en France à 1435 mm entre ceux-ci
- 32 Protection
- 34 Sommeil
- 35 rémunérations complémentaires
- 36 Interruption

Vertical

- 2 Au volant d'un bus
- 4 Recrutement
- 6 Permet de maintenir un état stable
- 9 Anciens Wattmans
- 13 Transports en commun sur rail
- 14 Qui permet tout au long de la vie des apprentissages
- 17 Service à la production
- 20 Complaisance électoraliste
- 24 Maire, Kaspar, Notat, Chéreqe en furent leurs secrétaires.
- 26 Rémunération
- 28 Au niveau d'une roue tramway permet un meilleur confort
- 33 Groupe

06.62.38.81.93
(Délégué syndical François Vandenbroucke)
06.95.66.97.95 (sms)

